



Lycée Claudel

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 AVRIL 2019

Participants :

Présents : Sangita Kamblé, David Haziza, Pierre Danten, Walid Ben Amar, Ginette Lalonde-Kontio, Alain Adam, Jean-Nicolas Bustros, Carla Khazzaka, Philippe Courjault, Rachid Salama, Stéphane Begnis

Administrateur absent excusé : Brigitte Proucelle

Invitées : Sophie Cathelineau, Aline Dimitri, Pascaline Gaussoit

Invitée absente : Catherine Mirmiran

La séance est ouverte à 18 h 30.

1. Adoption de l'ordre du jour

Proposition : Que l'ordre du jour soit adopté par les membres du CA.

Proposée : Walid Ben Amar ; **Appuyée :** Pierre Danten

Proposition adoptée à l'unanimité.

2. Conflit d'intérêts et confidentialité

Aucun conflit d'intérêts n'est signalé. Comme à chaque séance, la présidente rappelle pour les discussions entre les membres du CA restent confidentielles. Ces dispositions s'appliquent également aux invités qui ont à ce titre les mêmes devoirs que les administrateurs.

3. Approbation des procès-verbaux

3.1 Approbation du procès-verbal du 19 décembre 2018.

Proposition : Que le PV du 19 décembre 2018 soit adopté par les membres du CA.

Proposée : Pierre Danten **Appuyée :** Walid Ben Amar

Le PV est adopté à l'unanimité.

3.2 Approbation du procès-verbal du 20 février 2019

Proposition : Que le PV du 20 février 2019 soit adopté par les membres du CA.

Proposée : Ginette Lalonde-Kontio **Appuyée :** David Haziza

Le PV est adopté à l'unanimité.

3.3 Approbation du procès-verbal du 28 mars 2019.

Proposition : Que le PV du 28 mars 2019 soit adopté par les membres du CA.

Proposée : Pierre Danten **Appuyée** : Alain Adam

Le PV sera modifié et proposé à l'adoption lors du prochain CA une fois intégrée à ses rédactions les commentaires des administrateur.

4. Présentation de son rapport d'activité par le directeur des opérations

A l'unanimité le Conseil d'administration félicite le directeur des opérations pour la présentation de son rapport et la qualité du travail effectué depuis le démarrage en janvier 2019 de sa mission. Le rapport sera adressé par voie électronique à tous les administrateurs.

Résolution : sur proposition du Directeur des opérations, et après un appel d'offres auprès de plusieurs sociétés d'entretien ménager, dont celle qui effectue la mission à ce jour, retenir la société Allen Maintenance LTD, sous réserve de la présentation de son contrat final, société moins distante et répondant à tous les critères définis dans la consultation.

Proposée : Pierre Danten, **Appuyée** : David Haziza

La résolution est adoptée à l'unanimité.

5. Rapport de la présidente

Le rapport de la présidente n'appelle pas de questions ou commentaires particuliers. Il a été décidé la création de 2 comités :

- i. un comité gouvernance, chargé de réviser règlements et politiques, de recenser les politiques d'ores et déjà en place, de s'assurer de leur cohérence avec les règlements, la convention avec l'AEFE, le guide de bonne gouvernance rédigé par l'AEFE, les conventions collectives. Ce comité proposera également la rédaction de toutes politiques non existantes à ce jour et qui lui semblerait faire défaut dans le cadre d'une bonne et saine gouvernance. Ce comité composé des administrateurs Alain Adam, Walid Ben Amar, Jean-Nicolas Bustros et Carla Khazzaka.
- ii. un comité chargé de la mise à jour du plan stratégique à l'issue de la journée de planification stratégique du 6 avril 2019. Ce comité est composé des administrateurs Sangita Kamblé, David Haziza et Pierre Danten.

6. Rapport du proviseur

Le proviseur a souligné certaines parties de son rapport en donnant des explications au CA.

7. Rapport du trésorier et du DAF

Le DAF a expliqué le budget proposé.

8. Résolutions proposées

8.1 Politique en dotation du personnel

La résolution sera représentée à l'issue de la remise du travail du comité gouvernance.

8.2 Mandat négociation avec le Conseil scolaire des écoles catholiques

Résolution : que le Conseil d'administration valide le mandat de négociation avec le Conseil scolaire des écoles catholiques

Proposée : Pierre Danten, **Appuyée :** David Haziza

Proposition adoptée à l'unanimité.

8.3 Tarifs accessoires

Proposition : que le Conseil d'administration valide les tarifs accessoires proposés par la direction financière soit passer de 1200 \$ à 1260 \$ le tarif des transports scolaires, de maintenir le tarif journalier de garderie à 20 \$, celui de la pénalité de retard à 15 \$ et de porter les tarifs annuels de garderie à 460 \$ pour 1jour par semaine, 910 \$ pour 2 jours, 1240 \$ pour 3 jours, 1380 \$ pour 4 jours et 1490 \$ pour 5 jours. Il est à noter que ces tarifs restent très compétitifs au regard de ceux pratiqués par la concurrence.

Proposée : Pierre Danten, **Appuyée :** Walid Ben Amar

Proposition adoptée à l'unanimité.

8.4 Propositions de résolution par vote par voie électronique

Compte-tenu du caractère urgent invoqué par l'administration, 2 propositions de résolution ont fait l'objet de votes par voie électronique.

8.4.1

Proposition de résolution : que le Conseil d'administration, sur la base du PV de commission en date du 15 mars 2019, vote l'embauche de M. Stéphane Gaussot en tant qu'adjoint en charge du développement des services et de la communication, pour un salaire horaire de 25,08 \$.

Proposée : Pierre Danten, **Appuyée :** David Haziza

3 voix contre, 4 voix pour. Carla Khazzaka n'a pas pris part du vote puisqu'elle est membre du personnel non enseignants. La proposition est adoptée.

8.4.2

Exposé des motifs par le proviseur

Le niveau des effectifs en maternelle nous invite à reconsidérer le niveau double en MS/GS en raison des effectifs (100 élèves MS/GS), de la difficulté à démarrer l'année scolaire avec un niveau saturé (MS à 26 élèves par classe) et les risques de défection au regard des effectifs élevés. Par ailleurs, si l'élémentaire perd 30 élèves, la maternelle en gagne 9 et nous sommes à un seuil. Le besoin de recrutement n'est pas lié à la suppression d'un poste de résident.

Proposition de résolution : Que le lycée ouvre à la rentrée 2019 six classes de maternelle au lieu de cinq.

Proposée : Pierre Danten **Appuyée :** David Haziza

Proposition adoptée à l'unanimité.

9. Clôture de la séance

Proposition de clore la séance : Que la séance soit levée.

Proposée : Pierre Danten **Appuyée :** David Haziza

Proposition adoptée à l'unanimité

La séance est levée à 0 h 30.

La date du prochain CA sera confirmée plus tard.

La présidente
Sangita KAMBLÉ



Le secrétaire
Pierre DANTEN

